

UNE HÉPATIQUE NOUVELLE POUR LA CHAÎNE DES VOSGES ;

par **M. G. DISMIER**.

La région des Vosges où se trouvent Vagney, Rochesson et Gerbamont a été rendue classique par M. l'abbé Boulay. Ce savant botaniste, accompagné la plupart du temps de son fidèle ami Pierrat, a exploré pendant de nombreuses années cette partie des Vosges. Les résultats de ses recherches, qui sont considérables, ont été publiés dans les *Mousses de France* (1) et, plus spécialement, dans les *Musciniées de l'Est* (2). Dans ce dernier travail on trouve, pour ainsi dire à chaque page, le nom de l'une, au moins, des trois localités précitées.

J'ai eu, à différentes reprises, l'occasion d'herboriser à Rochesson, qui est en effet très riche : les Mousses, les Sphaignes et les Hépatiques abondent. Malgré les actives recherches dont cette localité a été l'objet, il restait encore un peu à glaner. C'est ainsi que j'ai pu y recueillir le *Sphagnum molle* Sull., découverte dont j'ai fait part, il y a quelque temps, à la Société botanique (3). Aujourd'hui il s'agit d'une Hépatique nouvelle pour les Vosges : *Frullania fragilifolia* Taylor, que j'ai trouvée en abondance, l'été dernier, sur des troncs d'*Abies*. Je crois même pouvoir ajouter que cette Hépatique doit être très répandue, sinon commune dans cette chaîne de montagnes ; car je l'ai aussi recueillie, un peu plus loin, à Vagney, puis au Rudlin, localité située beaucoup plus au nord, c'est-à-dire dans la direction de Saint-Dié.

M. l'abbé Boulay ne fait pas mention, dans ses *Musciniées de l'Est* (*loc. cit.*), du *Frullania fragilifolia*, espèce créée par Taylor, en 1843. Quoi qu'il en soit, cette Hépatique, que l'on commence à voir figurer sur plusieurs Catalogues, a dû être confondue avec les petites formes de *F. dilatata* et plus particulièrement avec celle de *F. Tamarisci*. Je suis persuadé — d'accord avec M. L. Corbière (4) — que le *F. fragilifolia* doit être beaucoup plus

(1) Boulay, *Musciniées de la France*, 1^{re} partie, Mousses (1884).

(2) Boulay, *Flore cryptog. de l'Est, Musciniées* (1872).

(3) Voy. *Bull. de la Soc. bot. de France*, t. XLVII (1900), p. 82.

(4) L. Corbière, *Musciniées de la Manche* (1889), p. 344 (Extr. des *Mém. de la Soc. des sc. nat. et mat. de Cherbourg*, t. XXVI).

répandu, tout au moins en France, qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent.

SUR LA FLORE BRYOLOGIQUE DES GROTTES DU MIDI DE LA FRANCE;
par MM. L. GÉNEAU DE LAMARLIÈRE et J. MAHEU.

Les explorations qui ont été entreprises pendant les dernières années avec la collaboration de M. A. Viré, attaché au Muséum d'histoire naturelle, comprennent plus de cinquante grottes et avens appartenant aux départements du Tarn, de la Lozère, de l'Hérault, du Lot et de la Corrèze. Outre des recherches approfondies sur le régime hydrographique ancien et actuel, le mode de remplissage des grottes et le rôle de ces cavités relativement à l'hygiène publique (1), ces explorations ont permis d'amasser des documents sur la faune et la flore souterraines. Dans une Note publiée précédemment (2), l'un de nous a étudié la flore mycologique et lichénologique de ces cavités. Nous nous proposons dans ce travail de jeter un coup d'œil sur la flore des Mousses et sur les variations survenues chez les individus qui la composent.

Si l'on examine les cavernes et les gouffres de nos grands causses, on constate le plus souvent que la flore est composée presque uniquement de Cryptogames. Les Phanérogames ne trouvent guère de conditions favorables à leur développement, étant données la pauvreté du substratum nourricier et les mauvaises conditions de l'atmosphère, telles que vents violents, pluies torrentielles, etc.

On peut facilement diviser la flore en quatre zones : 1° zone de la surface; 2° zone des parois; 3° zone du fond (obscurité partielle); 4° zone des galeries (obscurité totale). La quatrième zone ne renfermerait que des Champignons et des Algues, les trois autres peuvent montrer des Muscinées.

Nous allons examiner la flore bryologique de quelques-unes de ces cavernes.

(1) A. Viré, J. Maheu et Cord, *Six semaines d'explorations dans les Causses* (Bull. du Club cévenol, nos 1 et 2, 1899).

(2) J. Maheu, *Florule des avens des Causses Méjean et de Sauveterre* (Bull. du Muséum d'Hist. nat., n° 5, 1900).